

# Nantes Atlantique. La protection contre le bruit des avions devra encore attendre

Près de 900 riverains de l'aéroport ont déposé des demandes d'aide à l'insonorisation de leurs logements. Mais le traitement des dossiers traîne et l'argent manque.



Les riverains de l'aéroport risquent de devoir encore attendre avant de recevoir des aides pour insonoriser leurs logements

Presse Océan Xavier Boussion  
Publié le 13/11/2020 à 16h00

Réunissant les associations de riverains et de protection de l'environnement, les collectivités locales et les professions aéronautiques, la commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport Nantes Atlantique s'est réunie ce jeudi.

Parmi les sujets abordés, les demandes d'aide à l'insonorisation des logements déposées par les riverains. Depuis juillet 2019, près de 900 dossiers éligibles au nouveau plan de gêne sonore ont été ouverts. Mais, faute de moyens, tous n'ont pas encore été traités.

En outre, l'argent manque. Le budget à allouer s'élève à plusieurs millions d'euros. Or, il est financé avec la taxe sur les nuisances sonores aériennes payée par les compagnies. Et avec la chute du trafic, de l'ordre de 65 % depuis le début 2020, le produit de cette taxe est lui aussi en chute libre, explique Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, membre de la CCE.

La réunion de ce jeudi a aussi été l'occasion de présenter le cadre du futur plan de prévention du bruit de l'environnement (PPBE) de Nantes Atlantique. Rendu obligatoire par une directive européenne de 2012 pour tous les aéroports dépassant 50 000 mouvements d'avions par an, ce PPBE n'est pas près de voir le jour, déplore Jean-Claude Lemasson.

Article de PO : <https://bit.ly/2Ur3l8t>